Groupe Hospitalier
Bretagne Sud

Retour à la maison



	Quand	Les rendez-vous	Conseils
Bébé	Environ 8 jours	Prendre un rendez-vous dès le lendemain de l'accouchement auprès de votre médecin généraliste ou d'un pédiatre (entre le 8ème et 11ème jour de vie de l'enfant)	Récupérer les documents d"état civil de la mairie de Lorient dans les 5 jours qui suivent la naissance de l'enfant (avec la pièce d'identité). Pensez à envoyer à la Sécurité Sociale le certificat d'accouchement et le bulletin de naissance aux allocations familiales
	Jusqu'à 6 mois	Consulter le médecin qui suit votre enfant une fois par mois	
	9 mois	Deuxième visite médicale obligatoire	
	Jusqu'à 2 ans	Consultations régulières chez le practicien qui suit votre enfant	
	23 mois (au plus tard 25 mois)	Troisième visite médicale obligatoire	
	6 ans (en CP)	Visite médicale obligatoire à l'école	
Vous	A votre sortie	En fonction de votre prise en charge, consultation avec une sage femme ou un practicien de votre choix pour le suivi post-natal	Prévoir votre contraception
	6 semaines	Prendre le rendez-vous post-natal chez le gynécologue et commencer la rééducation périnéale	Pensez à constituer votre dossier d'allocations pour la CAF (leur envoyer une copie du livret de famille ou de l'extrait de naissance de l'enfant).

Groupe Hospitalier
Bretagne Sud

Groupe Hospitalier Bretagne Sud
Horaires de l'accueil du Scorff :
7h45 à 19h du lundi au vendredi

CONTACTEZ-NOUS

10H à 18H les samedis, dimanches et jours fériés

Standard : 02 97 06 90 90

5 Avenue de Choiseul
BP 12233 - Lorient cedex

NUMÉROS UTILES